

de Toronto (maintenant divisée en province de Toronto et province de Kingston) qui affilieront à l'Université leurs séminaires, leurs collèges et autres institutions semblables, devront voir à ce que l'enseignement soit en tout conforme à la vraie et saine doctrine catholique: "ut..... rectae sannaee doctrinae tuendae in eadem Universitate praesint"; 3° Comme le fait l'Université de Québec (Laval), l'Université d'Ottawa comptera parmi ses élèves, ceux qui étudient dans les collèges affiliés, et leur accordera les mêmes privilèges qu'elle octroie à ceux qui suivent ses cours à Ottawa. Les droits de l'Archevêque d'Ottawa sont tout à fait sauvegardés et d'autant mieux qu'il est revêtu de l'autorité supérieure en sa qualité de chancelier apostolique. Or, le droit, ou encore mieux le devoir sacré de l'Archevêque est, avant tout, de faire donner à la jeunesse du diocèse l'instruction et l'éducation qui lui permettra, non seulement d'apprendre à vivre chrétiennement, mais aussi à pouvoir arriver à se créer une honnête existence, soit dans les métiers, soit dans le commerce, soit dans les professions libérales, etc., soit particulièrement à l'état religieux ou à l'état ecclésiastique. C'est dans son collège diocésain qu'il doit trouver ceux qui, ayant une vocation au sacerdoce, doivent être préparés à exercer, avec fruit pour les âmes, le saint ministère; c'est dans son collège et son grand séminaire qui est partie de l'Université, qu'il doit les faire instruire afin que, devenus prêtres, ils puissent convenablement administrer les paroisses de son diocèse, et parler, comme il convient, les langues en usage parmi les paroissiens. Or, la très grande majorité des catholiques du diocèse d'Ottawa est de langue française. Je vais donner les chiffres qui le prouvent. Ce sont ceux qui lui sont fournis par les curés tant les Irlandais que les Français.

La population actuelle totale est 139,685, soit 25, 064 familles, en 1901. Le nombre des familles canadiennes-françaises est de 20,441, et celui des familles de langue anglaise n'est que de 4,623. Il y a donc 15,818 familles canadiennes-françaises de plus que de familles parlant l'anglais, et personne n'ignore que les familles canadiennes-françaises ne